



Parti Communiste Révolutionnaire de France



Contre l'offensive de Macron, l'homme des monopoles, organisons la riposte de la classe ouvrière et des masses populaires !

Les élections présidentielles de 2017 ont donné l'occasion à la bourgeoisie monopoliste de mener une offensive généralisée contre le prolétariat et les couches populaires de notre pays. Généralisée, car elle concerne de près ou de loin tout un chacun : les travailleuses et travailleurs du secteur privé comme celles et ceux de toutes les Fonctions Publiques, les lycéen-ne-s, les étudiant-e-s, les retraité-e-s, la paysannerie laborieuse...

Pratiquement pas un jour sans une nouvelle attaque ! Pourquoi ?

Depuis trente-cinq ans, la classe ouvrière et les couches populaires sont l'objet d'attaques permanentes contre les conquêtes sociales. Concrètement, les gouvernements « de droite » comme « de gauche » veulent réduire le prix de la force du travail, dans tous les pays capitalistes, en particulier dans l'Union Européenne, dont toutes les institutions (y compris la « Confédération Européenne des Syndicats ») sont au service exclusif du grand Capital.

Qu'est-ce qui est nouveau aujourd'hui ?

La bourgeoisie française a pris du retard sur ses concurrents, sur fond de crise s'aggravant et de rivalités interimpérialistes exacerbées (en particulier avec l'Allemagne, au-delà des apparences...). Malgré les grands services rendus par la social-démocratie quand elle a géré les affaires, la droite n'a pas été en capacité d'aller jusqu'au bout des objectifs monopolistes, du fait des réactions populaires : nous n'avons pas gagné, mais le mouvement ouvrier et populaire a freiné, endigué les offensives, malgré ce que recommandait en 1994 le FMI : « *Il ne faut pas que les gouvernements européens laissent les craintes suscitées par les retombées de leur action sur la répartition des revenus les empêcher de se lancer avec audace dans une réforme de fond des marchés du travail. L'assouplissement de ceux-ci passe par la refonte de l'assurance-chômage, du salaire minimum légal et*

des dispositions qui protègent l'emploi. » Il est difficile d'être plus clair. Mais la bourgeoisie a été obligée de composer avec le rapport des forces et la crise politique qui en est résultée.

Depuis 2017, une nouvelle étape ?

En mai 2017, Macron offrait l'occasion rêvée pour la bourgeoisie : la crise politique permettait de recomposer le cadre politique global derrière un individu qui n'était pas un homme "politique", mais directement celui de la banque, qui avait été ministre de la "gauche" pro-monopoliste (le PS), mais déployant une idéologie aux caractéristiques de l'extrême-droite : autoritarisme, pouvoir du chef, remise en cause du système parlementaire, élimination des conquêtes sociales. Rappelons les objectifs avancés en 2007 par un responsable du MEDEF Denis Kesler : « *La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance ! ... : création des caisses de Sécurité sociale, le statut de la fonction publique, l'importance du secteur public productif et la consécration des grandes entreprises françaises qui viennent d'être nationalisées, le conventionnement du marché du travail, la représentativité syndicale, les régimes complémentaires de retraite, etc.* »

À cette liste s'ajoute aujourd'hui la tentative de réorganiser le cadre institutionnel :

Renforcer les lois répressives (banalisation de l'état d'urgence, lois renseignements, loi contre les immigrants...), mettre en place un système plus autoritaire, plus personnel formellement, et surtout un État fort débarrassé définitivement de tout contrôle parlementaire (diminution du nombre de députés, suppression du droit d'amendement, limitation du nombre de mandats ...) ! Macron va même jusqu'à proposer l'impunité



www.pcrf-ic.fr



Parti Communiste Révolutionnaire de France

Contact :

Les Amis d'Oulianov BP40084

75 862 PARIS CEDEX 18

pour les ministres dans le cadre de leurs fonctions. De ce point de vue, il s'inscrit dans les deux dernières restructurations réactionnaires de l'État bourgeois : Vichy en 1940 (moins la collaboration et la terreur évidemment), De Gaulle en 1958.

À chaque fois, une part majeure de la social-démocratie a participé aux mauvais coups, et **les monopoles ont renforcé leur emprise sur l'appareil d'État.** C'est le rôle assigné à la prétendue société civile : il faut des gouvernements d' « experts » (patrons, appareil de direction des entreprises – ministre du travail ex DRH –, liaisons directes avec les groupes monopolistes – ministres de l'écologie, de la santé, de la défense... lié -e-s aux industries répondant de leurs ministères).

Mais il faut aussi **détruire le mouvement syndical** en l'intégrant, **détruire le service public** là où la rentabilité du capital, grâce aux nouvelles technologies, est assurée, dès lors que les secteurs non rentables sont socialisés.

C'est ainsi que la pseudo-société nationale SNCF, devenue société anonyme aurait des actions d'État incessibles, mais que le privé, lui, aurait des actions rapportant des dividendes ! **La destruction du statut des cheminots ouvre la porte à l'aggravation de l'exploitation (comme c'est le cas à France Télécom) et au "dégraissage" de toute la Fonction publique (120 000 postes supprimés, pour mieux gonfler le nombre de personnels précaires et contractuels).**

Un gouvernement plus faible qu'il n'y paraît

Si l'essentiel des « ours savants » de la social-démocratie et de la droite ont rallié sans discussion, une partie des forces politiques est aujourd'hui réticente sur l'ampleur de la reconfiguration constitutionnelle, comme sur la manière de mettre en œuvre les agressions anti-populaires, mais aussi sur la politique européenne.

La politique de Macron, comme l'austérité prônée par l'Union européenne, suscite le rejet des travailleurs. Rappelons qu'en 2003, les travailleurs d'EDF, contre tous les syndicats (CGT en tête...), la direction et le gouvernement, avaient voté à plus de 60% pour le maintien de leur statut.

Rappelons qu'en 2005, le mécontentement a conduit au rejet de la Constitution Européenne.

Et aujourd'hui, le mécontentement, mais aussi les luttes, prennent de l'ampleur : la France reste de loin le premier pays de l'UE pour le nombre de grèves, y compris victorieuses.

À attaque globale, contre-attaque globale !

Mais ces luttes restent sans coordination, sans mouvement de solidarité, et surtout sans lien direct avec le caractère global de l'offensive bourgeoise.

C'est pourquoi l'initiative de la CGT et de la FSU d'appeler à la grève de la Fonction publique, rejointe par la journée d'action des cheminots, le 22 mars, est un pas en avant pour la construction d'un mouvement d'ensemble faisant converger et coordonnant l'action contre l'ensemble de la politique du gouvernement (réforme constitutionnelle comprise).

Dans les usines, les bureaux, les centres de recherche, les universités, partout il faut poser la question de la liaison entre les revendications locales, pour les salaires, et l'organisation de la lutte contre l'offensive anti-populaire.

Il s'agit d'aller vers des mouvements d'ensemble, avec des appels à des journées de grève générale et nationale !

Cibler l'UE et le capitalisme


La bourgeoisie française est organisée dans l'Union Européenne. Il faut s'en libérer, en quittant la Confédération Européenne des Syndicats vendue, en faisant adhérer nos syndicats à la Fédération syndicale mondiale, pour construire l'unité de lutte du prolétariat européen contre notre ennemi commun : le Capital monopoliste et son Union Européenne.

Et dans le même temps, nous appelons les travailleuses et les travailleurs, la jeunesse, à nous rejoindre pour construire le Parti Communiste Révolutionnaire nécessaire au renversement du capitalisme débouchant sur la réalisation d'un État de la classe ouvrière.

*Mars 2018
Le PCR*

Lisez

INTERVENTION COMMUNISTE

Proletaires de tous les pays, Unissez-vous ! 

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 an : 20 €, étudiant-e-s, Privé-e-s d'emploi : 10 €, Soutien à partir de 30 Euros

NOM : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

Chèque à l'ordre de M-N. DEMARET, Mandataire financière - PCR
envoyé à " Les AMIS D'OULIANOV " : B.P.40084 - 75862 PARIS cedex 18